



Un p'tit résumé ?

Parce qu'on sait que votre temps est précieux, SUD vous fait la version courte de la réunion CSE du mois (vous savez, le truc où vos élus échangent avec la Direction, posent vos questions, et tout et tout...).

Pour info, la version longue est disponible à la cafét' si ça vous tente !



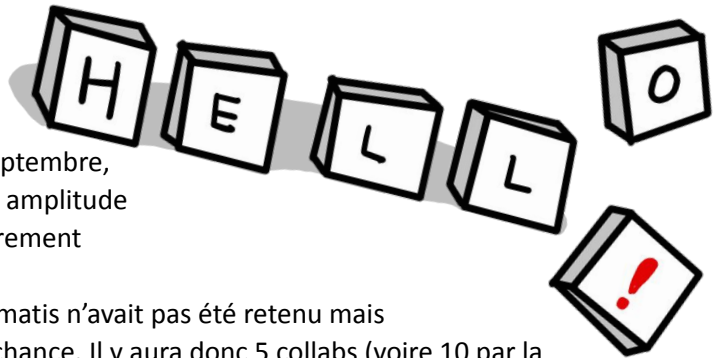
I'll be back !

Eh oui, la nouvelle est tombée, fin du télétravail systématique ! Adieu canapé, bonjour cafét ! Entre soulagement (pour certains) et désespoir (pour beaucoup), va y avoir de l'ambiance sur site ! Après, faut rappeler qu'il n'y a toujours pas d'accord TAD (et on ne se demande pas pourquoi vu ce qu'il contient...) alors courage ! Certains sont restés sur site depuis le début de la crise sanitaire, à se taper le masque, les gestes barrières, le gel matin, midi et soir... et ils n'en sont pas morts ! Bon ok, ça donne pas envie mais point positif (oui, il y en a un si on cherche) : le retour sur site s'effectuant 2 à 3 jours avant le départ en vacances, on aura le temps de s'en remettre ! Avec un peu de chance, on sera même accompagné !

Bienvenue à...

VEOLIA ! En vrac : 150 collabs (1 RP, 7 sup. et 1 CFQ), formation en septembre, démarrage en octobre, contrat en appels entrants (pour le moment), amplitude horaires à confirmer. Le recrutement s'effectuera en interne prioritairement

ENGIE Entreprises et collectivités ! Retournement de situation car Armatix n'avait pas été retenu mais au vu des résultats du gagnant, ENGIE a décidé de nous donner une chance. Il y aura donc 5 collabs (voire 10 par la suite) qui seront positionnés sur cette opé. (pour rappel, il s'agit de prospection en appels sortants).



Questions pour un champion !

Je suis passé d'ENGIE DCP à ENGIE DGP ou ARS, où sont mes 50 euros de bienvenue ? Ben ça dépend. Si tu es passé sur ENGIE DGP, tu es éligible si tu prends des appels (une régularisation est prévue pour le groupe du 29 mars). Si tu es passé sur l'ARS, c'est marron pour toi !

D'ailleurs, ENGIE DCP, c'est pas censé être terminé ? Il semblerait que la passation de pouvoir ne se passe pas aussi bien que prévu puisque la partie BO va persister jusqu'en décembre ! Ça commence sérieusement à me rappeler l'Histoire sans fin cette affaire...

Est-ce que le service RH a le droit de m'appeler alors que je suis en arrêt ? Oui ! Il faut savoir que, dans un monde idéal, c'est même une bonne chose car cela permet (je re-précise, dans un monde idéal) à l'employé de ne pas se sentir abandonné par l'entreprise et de discuter sur d'éventuels soutiens pour le retour à l'emploi. Maintenant, on tient quand même à vous rappeler que d'une : vous pouvez refuser d'être contacté (il suffit de le préciser lors du premier appel) et que de deux : des appels téléphoniques répétés pourraient être perçus comme étant constitutifs d'un harcèlement moral !

Et pour finir, à quand le retour des briefs co. à 30 minutes sur ENGIE DGP ? C'est pas comme si on l'avait pas vu venir mais bon... De "c'est provisoire", on est passé à "ça peut devenir la norme". La justification ? Toujours la même, la DMT n'est pas au rendez-vous. Et au vu de la trame d'appel, ça risque pas de s'arranger !

On vous attend !

Mail : sudarmatiscaen@yahoo.com

Portable : 06.74.11.93.06

Facebook : Sud armatis caen

Rejoignez SUD !